

Compte rendu de la rencontre à St- Hubert de l'Association des Riverains du Lac de la Grande Fourche

Information sur les cyanobactéries ou bloom d'algues

- Rencontre animée par Gaétan Malenfant du CRIE du Grand-Portage. Présentation d'un extrait de l'émission Découverte réalisée à la Baie Mississiquoi

- Le maire de la municipalité "Jacques Morin "
Présente l'importance d'un environnement sain en faisant de la récupération et en utilisant des produits plus respectueux pour l'environnement.
Il souligne aussi le fait que le bloom d'algues ne soit pas la responsabilité d'une personne ou d'un groupe de personnes en particulier, mais bien la responsabilité de tout le monde.

- Un représentant du Ministère de l'Environnement de Riki
 - Explique la formation des cyanobactéries (en fait c'est du phytoplancton) et la provenance.
 - L'été dernier, 66 lacs au Québec ont présenté un bloom d'algues dont 4 au Bas-St-Laurent: Mont-Jolie, St-Mathieu, Témiscouta, et St-Hubert (Lac de la Grande Fourche)
 - Ces algues se forment à la suite de forte concentration de phosphore dans le lac. Le phosphore peut provenir du milieu agricole de chalets, de baigneurs et de la nature.
 - Le lac de la Grande Fourche est relativement en santé selon les analyses effectuées durant l'été.
 - Le bloom d'algues est apparu:
 - après une pluie abondante qui a suivi une période de sécheresse
 - une eau plus chaude que la moyenne
 - niveau plus bas

Le lac est donc suivi à la loupe par les villégiateurs, les autorités municipales, Santé publique et le ministère de l'Environnement.

- Michel Laferrière de Santé Publique
 - Raconte que 3 espèces de cyanobactéries sont identifiées au lac de la Grande Fourche dont une contient des toxines.
 - Il y a un danger pour la santé lorsque très abondant
 - Cause des démangeaisons, allergies et gastrite si avalé.
 - Aucune trace n'a été trouvée dans la chair du poisson. Cependant, Santé Publique recommande de ne pas consommer de poissons s'il y a présence d'un bloom d'algues.

- Association des Riverains du lac de la Grande Fourche
 - Donne des conseils sur la revégétalisation de la bande riveraine
 - Parle des installations septiques
 - Utilisation de savon sans phosphore
 - De découvrir le lac et le marais. Souligne aussi que plusieurs marais ont été remblayés dans le passé.

- Inspecteur Municipal et environnemental Bruneau Beaulieu
 - Parle des installations septiques non-conformes mais non-polluantes.

- Agronome en agroenvironnement Mylène Gagnon
 - Parle de la problématique
 - Dans le secteur du lac, il y a 3 clubs agroenvironnemental
 - La majorité des agriculteurs sont conscients et répondent bien à la problématique.
 - Au Bas-St-Laurent, 40-44% des agriculteurs font parties d'un club agroenvironnementale comparativement à la moyenne provinciale qui est d'environ 15%.
 - Elle parle aussi des progrès qui ont été faits et des actions futures qui restent à réalisées.
 - Cela ne se fera pas du jour au lendemain, mais c'est dans la bonne voie à condition que le gouvernement aide à la réalisation des objectifs aussi.